



Référentiel Qualité Tourisme Noël Manifestations & Événements RUBRIQUES SPECIFIQUES

RésOT-Alsace, 2011

EXPOSITIONS

1.	Le lieu de l'exposition est au cœur des animations de Noël et de la destination.
2.	Le thème de l'exposition est clairement identifié et reconnaissable de l'extérieur.
3.	La salle est chauffée pour assurer le confort du visiteur.
4.	Le circuit de visite est balisé avec une signalétique claire, propre, en bon état, visible et adapté.
5.	Il existe au moins un moyen de médiation : cartels sous les objets, dépliant remis à l'entrée, audio-guide, visite guidée...
6.	La lumière est adaptée au thème de l'exposition et aux lieux.
7.	La durée du parcours est adaptée : ni trop longue ni trop courte

ATELIERS ARTISTIQUES OU CULINAIRES

1.	Le visiteur trouve facilement la salle où se déroule l'atelier.
2.	La salle est confortable pour le visiteur et chauffée.
3.	Le personnel animateur accueille chaleureusement les visiteurs avant de commencer l'atelier.
4.	Le matériel proposé au visiteur est en bon état et en nombre suffisant.
5.	Le personnel animateur est aimable, souriant, avenant et disponible ; il favorise la cohésion du groupe.
6.	Les explications et démonstrations sont claires et permettent à chacun d'avancer correctement pour terminer à temps son produit.
7.	Le personnel animateur donne des informations sur les produits utilisés (ex. tissu de Noël de l'année, produits alimentaires...)

CONCERTS ET CHANTS PARTICIPATIFS

1.	La salle est confortable pour le visiteur et chauffée.
2.	Un document est remis à l'entrée (gratuit ou payant) : programme (concert) ou partitions (chants participatifs).
3.	L'organisateur accueille les visiteurs avant le début de l'animation : bienvenue, présentation du déroulé de la manifestations, informations pratiques...
4.	Le concert commence à l'heure.
5.	L'acoustique est de qualité.
6.	La durée est bien étudiée : ni trop courte ni trop longue

PARCOURS LUMINEUX EXTERIEUR (guidé ou non)

1.	Les informations concernant l'horaire et le lieu de départ, la durée de la marche et le matériel nécessaire éventuel sont précises et correspondent à la réalité.
2.	La marche / balade / visite commence à l'heure.
3.	L'organisateur accueille les visiteurs : bienvenue, déroulé de la manifestation, consignes de sécurité...
4.	Si balade guidée : le groupe est de taille idéale pour que chacun puisse profiter des commentaires dans les meilleures conditions possibles.
5.	Si balade guidée : le médiateur est aimable, souriant, avenant et disponible ; il favorise la cohésion du groupe.
6.	Si circuit autonome : un document précisant le parcours est disponible.
7.	Si circuit autonome : le balisage est visible, propre et en bon état.
8.	La durée du circuit n'est ni trop longue ni trop courte ; la durée est adaptée si le circuit est destiné aux enfants.

ANIMATIONS : spectacles lumineux, réalisation d'artistes, animations de rue déambulatoires, spectacles théâtraux

1.	Les horaires et les informations sur le lieu de la manifestation, communiqués en amont, sont respectés.
2.	Le spectacle est en lien avec le thème général de la destination.
3.	Si animation extérieure, un espace est clairement délimité pour permettre le bon déroulement de la manifestation en toute sécurité.
4.	Si animation à l'intérieur, la salle est chauffée.
5.	L'acoustique (intérieure ou extérieure) est étudiée ; des amplificateurs de son peuvent être placés si nécessaire.

VILLAGES ET MARCHES DE NOËL

1.	Les villages et marchés de Noël sont situés au cœur de la destination.
2.	Il existe une unité artistique entre les différents chalets, qui sont décorés en fonction du thème (si thème spécifique).
3.	Les commerçants sont accueillants, avenants et chaleureux.
4.	Les étals sont attractifs, propres, ordonnés et facilement accessibles.
5.	Les produits proposés sont en cohérence avec l'esprit du lieu et l'esprit de Noël.
6.	Les prix sont visiblement affichés.
7.	Des paquets cadeaux sont faits sur demande.